

Jelena G. Jačović*

Université de Niš

Faculté de Philosophie¹

Département de la langue et littérature françaises

LE SUBJONCTIF DANS LE FRANÇAIS DE L'ÉCONOMIE

L'objet de cet article est de démontrer quelles sont les valeurs du subjonctif figurant dans le discours économique. Étant un mode difficile à cerner vu son emploi complexe et riche en valeurs multiples, le subjonctif s'est montré très présent dans ce type de discours surtout dans le contexte des explications théoriques et des constructions d'hypothèses. Le corpus de recherche est constitué d'exemples tirés des manuels universitaires et des articles scientifiques concernant les domaines économiques tels que microéconomie, macroéconomie, et économie politique internationale. L'analyse s'appuie sur la *Grammaire du sens et de l'expression* de P. Charaudeau (1992) qui favorise une approche sémantique. Les résultats de recherche ont confirmé l'hypothèse que les valeurs du subjonctif sont aussi variées dans le français de l'économie que dans la langue générale. Ce fait renforce le point de vue que la langue d'un domaine spécialisé, malgré sa prédilection pour la simplicité, neutralité et objectivité n'est pas forcément dépourvu de l'abondance d'usages dont dispose la langue générale.

Mots-clés : langue de spécialité, langue d'économie, langue française, subjonctif, valeurs modales

1. Introduction

Depuis ses débuts au sein des recherches linguistiques, la langue de spécialité n'était pas une notion facile à définir. Certains chercheurs la définissaient comme « une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées » (LERAT 1995 : 20) ou bien « un sous-système linguistique tel qu'il rassemble des spécificités linguistiques d'un domaine particulier » (DUBOIS 1994 : 40). En regardant de près ces « spécificités » qui font la différence entre la langue de spécialité et la langue générale il devient évident qu'il ne s'agit pas exclusivement des différences dans les termes lexicaux – « la langue spécialisée opère une sélection parmi l'ensemble des possibilités offertes par les structures de la langue générale » (RESCHE 2011 : 121). D'où vient la nécessité de prendre en considération les particularités syntaxiques qui privilégient une langue de spécialité afin de compléter les analyses déjà effectuées dans le domaine lexical.

En ce qui concerne le français de l'économie, il a été considéré dès le début depuis la perspective didactique – la prépondérance de la langue anglaise dans le domaine éco-

* jelena.jacovic@filfak.ni.ac.rs

Cet article est créé dans le cadre du projet *Les langues, les littératures et les cultures françaises et slaves en contact et en divergence* (n° 1001-13-01) financé par la Faculté de philosophie de l'Université de Niš, l'Agence universitaire de la francophonie et l'Ambassade de France en Serbie.

nomique a limité sa présence internationale. Ainsi, de nombreux concepts d'apprentissage ont surgi – le français des affaires, le français langue professionnelle ainsi que le français sur objectifs spécifiques. Le but de ces approches était de procurer la bonne maîtrise des compétences communicatives dans le monde d'affaires.

Pourtant, les linguistes ne montrent pas d'intérêt pour une analyse théorique du français de l'économie – il existe des travaux de recherche explorant la langue scientifique (KOCOUREK 1991) ou la langue de spécialité en termes généraux (LERAT 1995)². Une des raisons est sûrement que la langue véhiculaire dans le domaine économique est l'anglais et une autre qui s'impose est que la majorité des caractéristiques sont semblables à la langue scientifique et technique au point que « la discipline économique, elle-même, est située dans le registre englobant du discours scientifique » (ACHARD 1995 : 89).

Cela signifie qu'il existe une objectivité du style, la présence très faible des marques de personne, la préférence pour la 3ème personne en tant qu'un sujet universel, les énoncés constatifs au présent, peu de temps verbaux et l'abandon des formes exprimant une perspective subjective et impliquant une estimation ce qui n'est pas complètement justifié dans notre corpus vu le fait qu'il y existe une dizaine des valeurs du mode subjonctif.

Cet article vise justement à démontrer les valeurs du subjonctif figurant dans le contexte de la langue de spécialité. En dénotant les valeurs de ce mode apparaissant dans le corpus de la langue de l'économie, nous nous proposons comme but de mettre en évidence à quel point un domaine de spécialité favorise certaines valeurs verbales en particulier.

En outre, il devient évident que la panoplie des valeurs se multiplie malgré le fait qu'il s'agisse d'un discours économique – en dépit du fait que les langues de spécialité ont un penchant pour la simplicité et l'objectivité, elles ne sont pas si restreintes car elles s'appuient sur les formes aussi variées que la langue générale.

Le corpus est constitué d'exemples tirés des manuels universitaires et des publications scientifiques portant sur les trois domaines de l'économie (macroéconomie, microéconomie et économie politique internationale). La systématisation des valeurs du subjonctif se trouvant dans le corpus est faite d'après la grammaire qui favorise une approche sémantique – « Grammaire du sens et de l'expression » de Patrick Charaudeau (1992). Nous allons essayer de souligner la correspondance entre les valeurs du subjonctif et les contenus de textes dans lesquels ces valeurs se présentent.

2. Cadre théorique, méthodologique et corpus de recherche

Le subjonctif français est un mode verbal qui ne représente pas un procès se situant sur l'axe temporel, ce qui est le cas de l'indicatif, mais interprète le procès et exprime l'attitude par rapport à l'action. Le subjonctif a été depuis des années un problème épineux pour les linguistes – ses emplois nourrissent des débats reflétant la complexité du sujet. Il a été étudié sous les angles différents – structuraliste qui représente la hiérarchie des facteurs syntaxique qui déclenchent son emploi (TOGEBY 1966), ainsi que du point de la sémantique cognitive où la distribution du sens est organisée autour d'un emploi prototypique de doute (WINTERS 1991 : 167) et de la perspective pragmatique en le mettant en relation avec la théorie de polyphonie (NOLKE 1985) pour citer juste quelques-uns. Mêmes les grammaires prescriptivistes marquent la complexité de l'usage qui souvent dé-

2 Pour une analyse contrastive du français et du serbe de l'économie voir JAČOVIĆ 2019.

rive de la norme (GREVISSE 2007).

Le subjonctif possède quatre formes : subjonctif présent, subjonctif passé, subjonctif imparfait et subjonctif plus-que-parfait. Il n'existe pas la forme future du subjonctif – c'est le subjonctif présent qui assume cette fonction. Le subjonctif peut figurer dans une phrase simple ainsi que dans une phrase complexe, car il s'agit d'une forme profondément dépendante (lat. *subiungere*) qui désigne une réalisation potentielle du procès.

Les valeurs dont le subjonctif dispose P. Charaudeau repartit en plusieurs catégories : antériorité, comparaison hypothétique, intensité superlatif, restriction possiblement réalisable, finalité dans une perspective à venir et différentes valeurs modales – interdiction, autorisation, suggestion, proposition, requête, refus, doute, etc. (CHARAUDEAU 1992 : 485-487).

Le corpus est composé des exemples repris des manuels universitaires et des articles de recherche publiés dans les revues scientifiques du domaine de la microéconomie, la macroéconomie et l'économie politique internationale tels que *Revue française d'économie* et *Économie publique*. Les valeurs qui se manifestent sont fortement conditionnées par les caractéristiques énonciatives des manuels et des articles – le caractère didactique des manuels de la micro et macro économie qui regorgent des explications, définitions, calculs rapprochent ces domaines économiques aux mathématiques, tandis que le domaine de l'économie politique internationale recourt aux outils linguistiques réservés aux sciences humaines et abondent en descriptions, explications diachroniques, etc. Les articles de recherche de deux domaines rajoutent les valeurs de l'hypothèse, d'anticipation et des estimations modérées qui servent aux chercheurs d'exprimer leurs idées d'une manière modeste. Dans la suite, nous allons analyser et systématiser les valeurs retrouvées dans notre corpus.

3. Analyse du corpus

3. 1. Antériorité

En général, le mode dans les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles est conditionné par la relation sémantico-logique entre la proposition régissante et la proposition subordonnée circonstancielle (SOUTET 2000 : 88). À l'intérieur d'une phrase complexe, la proposition subordonnée introduite par les conjonctions *avant que* et *jusqu'à ce que* possède un prédicat au subjonctif et elle est positionnée après le procès exprimé par la principale. À part de rajouter à l'idée d'anticipation une limite chronologique, une telle position laisse toutefois place à l'action non réalisée d'être présentée comme potentielle. Il est important de souligner que tous les exemples avec cette valeur sont apparus dans les parties théoriques des manuels consacrées aux fonctionnements des modèles macroéconomiques :

- (1) Le revenu va donc augmenter, suivant le mécanisme du multiplicateur, jusqu'à ce que l'équilibre du marché des biens *soit rétabli*. (MAC : 66)
- (2) Au niveau de l'économie prise dans son ensemble, le montant des investissements s'accroît jusqu'à ce qu'il ne *reste* plus aucun projet tel que $e > i$. (MAC : 60)
- (3) Le processus d'ajustement se poursuit en suivant le sens des flèches jusqu'à ce

que le point E1 *soit atteint*. (MAC : 63)

(4) Mais il est presque impossible de prédire au-delà : il suffit d'imaginer quelqu'un tentant de prédire le futur de la macroéconomie dans les années 1970, avant que Lucas, Sargent et Prescott *n'entrent* en scène. (EAM : 4)

Dans l'exemple (4) la conjonction est suivie d'un *ne* explétif toujours liée à un registre soutenu (Riegel et al. 2009 : 857) ce qui est décidément le cas avec un article de recherche d'où cet exemple est pris. Selon Soutet, cet emploi s'explique par le fait que la conjonction *avant que* autorise un espace temporel entre les deux procès (SOUTET 2000 : 89).

3. 2. Restriction

Il s'agit d'un procès avec un aspect restrictif qui est représenté par une possibilité de réalisation – l'action exprimée par le subjonctif pourrait contester l'action de la proposition principale, mais cela ne s'est pas produit :

(5) Il ne faut pas confondre rendements d'échelle et économies d'échelle, bien que ces deux concepts *soient* très *proches*. (MIC : 67)

(6) La durée de vol du défunt Concorde pour faire la liaison Paris-New York était moins longue que le temps requis pour faire Paris-Lyon en voiture, bien que la distance *soit* nettement *plus grande*. (EPI : 18)

(7) Bien que le progrès technologique *soit progressif*, il n'est cependant pas constant. (EAM : 9)

(8) Bien que de nombreux raffinements *soient apparus* depuis, les principes n'ont pas changé et les propriétés statistiques font la quasi-unanimité. (LBM : 60)

(9) En premier lieu un marché est défini pour un bien ou un service spécifié, encore que le terme *puisse être appliqué* à un ensemble de biens ou de services voisins : le marché de la Twingo Renault, le marché de l'automobile. (MIC : 9)

Dans les exemples précédents on trouve des propositions concessives vrais où la concession porte sur le procès entier. Il est intéressant de remarquer que la conjonction *bien que* figure dans tous les exemples, alors que *encore que* introduisant une concessive restrictive n'apparaît que dans un exemple.

Les exemples qui suivent comportent les propositions de concession où la concession porte sur un seul constituant – l'adjectif (exemples 10 et 11) et le nom (exemples 12 et 13) :

(10) L'approche walrasienne de l'équilibre, si novatrice *soit-elle*, demeure incomplète et imprécise. (MIC : 240)

(11) Si séduisante *soit-elle*, cette démarche ne doit pas oublier sa difficulté de mise en œuvre, compte tenu du très grand nombre de clients potentiels [...] (MIC : 260)

(12) Par exemple, le coût d'une place de concert est identique pour l'organisateur quelle que *soit* la personne qui occupe un fauteuil [...] (MIC : 124)

(13) Quelle que *soit* et quelle qu' *ait été* la qualité des études qui leur ont été consa-

créées, elles traduisent très imparfaitement la réalité d'aujourd'hui : réalité de la grande entreprise, des phénomènes d'interdépendance et de stratégie. (MIC : 145) Nous avons rencontré une proposition concessive où la restriction est introduite par la conjonction à *moins que* qui introduit une condition inversive (SOUTET 2000 : 31) :

(14) À moins que ce processus *ne soit freiné*, il débouche inmanquablement sur la violence intercommunautaire, la purification ethnique et éventuellement le génocide. (EPI : 123)

L'emploi du subjonctif faisant partie des propositions concessives ne peut pas être mis en relation avec un thème particulier – ce type d'emploi est plutôt dû à des explications théoriques plus élaborées.

3.3. Intention

Le procès exprimé par le subjonctif peut exprimer la finalité par l'intermédiaire des conjonctions *pour que* et *afin que*. Ce procès est présenté dans une perspective prospective au sein des propositions subordonnées finales. Le point de référence peut être un présent pris largement :

(15) Pour que l'économie *fonctionne*, il faut que les décisions économiques des agents, exprimées par leurs offres et leurs demandes, parviennent à un certain degré de cohérence. (MAC : 54)

(16) La condition pour que chaque firme *soit en équilibre*, et par là même le marché, est donc : $P = C_{mlt} = C_{Mlt} = C_M = C_m$. (MIC : 111)

(17) On s'accorde pour que l'économie *soit conditionnée* par les forces du marché et la recherche du profit. (EPI : 36)

Ou un point dans le passé quand le contexte en impose l'interprétation :

(18) En mettant sur pied le G-20, le Brésil souhaitait faire pression sur les Etats-Unis, mais également sur l'Union européenne pour que les investissements, les services, les produits industriels *ne soient pas* les seuls objets des négociations. (EPI : 76)

(19) Les alliés pour leur part considéraient, à juste titre, que les Américains avaient fait preuve de laxisme monétaire et insistaient pour que le gouvernement américain *entreprenne* des réformes importantes en politique intérieure. (EPI : 80)

(20) L'existence d'un système politique centralisé est la condition nécessaire pour que l'Etat *assure* le rôle qui lui a été assigné par le droit et la pratique internationaux. (EPI : 105)

Et parfois l'interprétation est suggérée par l'expression procédurale :

(21) A cette époque, un contrôle strict est nécessaire au sein de grandes entreprises américaines afin que les projets *soient mis en œuvre* avec précision. (EPI : 52)

Ce type d'emploi du subjonctif est fréquent parmi les exemples retrouvés dans les manuels et représente une intention, un but à atteindre. Il est à noter que le point de référence dans le présent se trouve surtout dans les exemples qui ont une valeur générique et décrivent les processus économiques généraux, alors que le point de référence situé dans le passé se trouve dans les exemples qui présentent le développement des processus économiques en diachronie.

En ce qui concerne les exemples tirés des articles de recherche, on rencontre les deux points de référence – exprimer l'intention à l'aide d'un subjonctif représente un essai de neutraliser l'interprétation trop personnelle de l'auteur :

(22) [...] pour que les agents *puissent fixer* leurs prix, ils doivent nécessairement avoir un pouvoir de monopole. (EAM : 11)

(23) Pour que la loi du taux de rendement unique *continue de s'appliquer* dans le monde entier [...] il faut supposer que la prime de risque n'est pas impactée par le changement de taux. (IMS : 26)

(24) La diffusion dans tous les autres secteurs de l'économie prendra au moins ce temps-là, le temps d'une génération pour que tous les effets d'incidence *puissent être comptabilisés*. (IMS : 10)

Encore un emploi du subjonctif avec la valeur d'intention est très présent dans les manuels universitaires. Il s'agit de la situation où la proposition principale contient un impératif (ce sont toujours les verbes du même sémantisme – imaginer, supposer) et déclenche l'utilisation du subjonctif dans la subordonnée complétive.

(25) Supposons que la branche où est installée la firme *i* du graphique 5.5 *soit* l'habillement et que le profit de cette firme *soit* 100. (MIC : 108)

(26) Supposons que *F2 choisisse* $P=10$, *F1* répond par $P = 10$ car son profit [...] (MIC : 189)

(27) Supposons qu'une économie *produise* exclusivement du blé. (MAC : 22)

(28) Imaginons que la banque centrale *veuille augmenter* *M*. (MAC : 113)

3.4. D'autres valeurs modales

Compte tenu du fait que les exemples du corpus proviennent des manuels universitaires qui appartiennent à un discours scientifique et didactique en même temps, il est tout à fait attendu que les valeurs du subjonctif soient limitées. Les manuels universitaires regorgent d'expressions introduisant l'obligation, comme par exemple *il faut que* :

(29) Pour obtenir celui-ci, il faut que la dérivée seconde de la fonction de profit *soit négative*. (MIC : 106)

(30) En autres termes, il faut que la taille du marché *soit plus importante*. (MIC : 122)

(31) Il faut que l'entreprise *dégage* très rapidement du profit afin de satisfaire les actionnaires. (EPI : 88)

(32) Il fallait attendre sans rien faire que la crise *assainisse* l'économie. (MAC : 13)

(33) En effet, pour qu'il y ait économie d'échelle, il faudra que le CMLT *diminue*.

(MIC : 81)

La valeur d'obligation est aussi exprimée par l'expression *il est nécessaire* qui introduit le subjonctif :

(34) Il est nécessaire qu'il y *ait* une forte motivation du candidat pivot acceptant un prix de réserve élevé [...] (MIC : 277)

Dans notre corpus, nombreux sont les exemples exprimant le doute, la possibilité ou la faible probabilité. Le subjonctif apparaît dans les propositions complétives et son emploi est déclenché par les expressions impersonnelles, toujours à la troisième personne. Le détachement de l'énonciateur par rapport à la situation d'énonciation vise une neutralité de style ce qui est sûrement l'une des caractéristiques du discours scientifique :

(35) En effet, dès l'instant où suffisamment d'investisseurs sont persuadés [...] il est possible que leurs anticipations *se révèlent* auto-réalisatrices. (LBM : 59)

(36) Ellman considère qu'il est peu probable qu'un rééquilibrage des rôles au sein du couple *suffise à régler*. (AEP : 205)

(37) [...] il est presque inévitable que chaque conflit *ait* une composante ethnique [...] (EPI : 122)

(38) Il se peut que, face à deux biens, le consommateur ne *puisse en choisir* qu'un seul. (MIC : 36)

Les expressions impersonnelles introduisant le subjonctif expriment parfois l'estimation ou l'attitude par rapport à un phénomène :

(39) Il est donc normal que ce scénario *soit* moins sombre pour les travailleurs et effectivement selon les calculs d'Harberger, ils n'acquittent que 96% de la taxe. (IMS : 33)

Il est très important de mentionner un emploi fréquent du subjonctif dans le discours scientifique et par conséquent assez présent dans les manuels universitaires. Il s'agit de l'emploi de « soit » à valeur stipulatoire à l'initiale d'un raisonnement ou de la formulation d'un problème mathématique (SOUTET 2000 : 41). Sa nature est changée – ce n'est plus un verbe, mais un morphème introducteur se trouvant devant un groupe nominal pour exprimer l'hypothèse ou donner un exemple dans une argumentation (GREVISSE 2007 : 1409). Nous rencontrons cet emploi dans la formulation des problèmes de mathématique et dans les explications de leur résolution, notamment dans le manuel de microéconomie qui montre des processus économiques d'une perspective exacte :

(40) *Soit* deux biens, X et Y, exprimés en quantités, soit P_x et P_y les prix du marché de ces biens, et R le revenu nominal (ou budget) du consommateur. (MIC : 33)

(41) *Soit* une centrale, dont la production maximale est de 100 000 kWh ; la production habituelle est de 99 900 kWh. (MIC : 82)

(42) Le coût total est le coût moyen multiplié par la quantité, *soit* la surface Q/CDO . (MIC : 108)

(43) Le cours de bourse atteint alors un plancher à 31 euros, *soit* une baisse de 33% par rapport au 9 septembre contre une hausse de 38% pour l'indice CAC 40 sur la même période ! (LBM : 63)

(44) Du côté du financement par augmentation de capital, le taux de rétention est

le produit de 67% et de 70%, soit 47%. Soit un net avantage pour le premier type de financement. (IMS : 18)

4. Conclusion

Le présent article s'est donné pour objectif de présenter une large gamme d'emplois du subjonctif français dans le discours économique. Le subjonctif, étant un mode verbal auquel les règles syntaxiques sont difficilement applicables³, montre ses valeurs en fonction du contexte donné. Vu le fait que le corpus de recherche est constitué des exemples tirés des manuels universitaires et des articles scientifiques, certaines valeurs se sont montrées plus présentes. Dans les propositions subordonnées le subjonctif exprime soit l'antériorité (9% des exemples) ou la restriction (22% des exemples) ce qui correspond à la tendance explicative d'un manuel. La valeur d'intention, présente dans 33 % des exemples, est particulièrement intéressante. Le subjonctif avec cette valeur apparaît dans les manuels lors des descriptions du développement des processus économiques et ceci ayant le point de référence dans le passé. Alors qu'il s'agit des formulations de problèmes mathématiques ou des présentations des axiomes le point de référence se trouve au présent. Dans les articles de recherche, l'expression de l'intention à l'aide des constructions introduisant le subjonctif permet un certain détachement et plus grande objectivité de l'auteur par rapport à ses constatations. Par conséquent, d'autres valeurs telles que l'obligation (13% des exemples), le doute, la possibilité et la probabilité (ensemble 9% des exemples), ainsi que les attitudes et les estimations (2 % des exemples) sont introduites par les expressions impersonnelles et jamais par un verbe d'opinion à la première personne du singulier ou du pluriel. La présence de la valeur stipulatoire à la tête des formulations mathématiques n'est pas négligeable – elle s'élève à 11% des exemples.

Nous pouvons conclure que la variété des emplois du subjonctif se trouvant dans le discours économique est assez abondante. Les valeurs se déclinent en fonction des objectifs visés par les auteurs, ce sont les explications nuancées des processus économiques ayant un but didactique ou les hypothèses formulées dans les articles de recherche tout en gardant une distance d'objectivité de l'auteur. Tout cela confirme que la langue de spécialité, le français de l'économie en l'occurrence, mérite les études syntaxiques approfondies qui pourront mettre en valeur sa richesse et sa complexité et briser les stéréotypes que la langue de spécialité se réduit à des expressions figées et à un lexique spécialisé.

Références bibliographiques

- ACHARD 1995 : ACHARD, Pierre. « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». *Langages*. 29e année, n°117, 82–95.
- CHARAUDEAU 1992 : CHARAUDEAU, Pierre. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hatte, 1992.
- CONFORTI 2014 : CONFORTI, Marielle. « Subjonctif et figuration mentale : une étude diachronique des emplois du subjonctif en français et en italien ». *ELIS - Revue des jeunes chercheurs en linguistique de Paris-Sorbonne*, vol. 2, 43–60, 2014. <<https://shs.hal.science/halshs-01090448>>. 3.2.2023.
- DUBOIS 1994 : DUBOIS, Jean. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : La-

³ Les linguistes sont d'accord qu'aucun outil syntaxique n'appelle mécaniquement l'emploi du subjonctif (CONFORTI 2014 : 47)

rousse, 1994.

GREVISSE 2007 : GREVISSE, Maurice. *Le Bon Usage*. 14e édition. Paris : Duculot, 2007.

JAĆOVIĆ 2019 : JAĆOVIĆ, Јелена. Одлике француског и српског језика економије. *Philologia Mediana*, god. XI, br. 11, 535–545.

KOCOUREK 1991 : KOCOUREK, Rostislav. *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savant*, 2e édition. Wiesbaden : Oscar Brandstetter Verlag GMBH & Co. KG, 1991.

LERAT 1995 : LERAT, Pierre. *Les langues spécialisées*. Paris : PUF, 1995.

NOLKE 1985 : NOLKE, Henning. « Le subjonctif, fragments d'une théorie énonciative ». *Langages*, 20e année, n°80, 55–70.

RESCHE 2011 : RESCHE, Catherine. « De l'utilité d'une approche syntaxique en langue spécialisée : exemple de l'anglais économique ». *ASp*, 23-26 | 1999, mis en ligne le 30 mai 2011, <<http://journals.openedition.org/asp/2354>>. 20.1.2023.

RIEGEL et al. 2009 : RIEGEL, Martin et Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France, 2009.

SOUTET 2000 : SOUTET, Olivier. *Le subjonctif en français*. Paris : Ophrys.

TOGEBY 1966 : TOGEBY, Knud. « La hiérarchie des emplois du subjonctif ». *Langages*, 1e année, n°3, 67–71.

WINTERS 1991 : WINTERS, Margaret. « Subjonctif et réseau ». *Communications*, 53, 155–169.

Sources

(AEP) BOURREAU-DUBOIS, DORIAT-DUBAN 2011 : BOURREAU-DUBOIS, Cécile et Myriam DORIAT-DUBAN. « Analyse économique de la prestation compensatoire : entre logique redistributive et logique réparatrice ». *Économie publique / Public economics*. 26-27/1-2, 193–218. <<http://economiepublique.revues.org/8773>> 15.1.2023.

(EAM) BLANCHARD 2009 : BLANCHARD, Olivier. « L'état actuel de la macroéconomie ». *Revue française d'économie*. 24/1, 3–40, 2009. <https://www.persee.fr/doc/rfecco_0769-0479_2009_num_24_1_1720>. 18.1.2023.

(EPI) PAQUIN 2009 : PAQUIN, Stéphane. *Économie politique internationale*. Paris: Montchrestien / Lextenso éditions, 2009.

(IMS) TRANNOY, SIMULA 2010 : TRANNOY, Alain et Laurent SIMULA. « Incidence de l'impôt sur les sociétés ». *Revue française d'économie*, 24/3, 3–39, 2010. <http://www.persee.fr/doc/rfecco_0769-0479_2010_num_24_3_1747>. 18.1.2023.

(LBM) CAPELLE-BLANCARD, COUDERC 2006 : CAPELLE-BLANCARD, Gunther et Nicolas COUDERC. « Licenciements boursiers chez Michelin et Danone : beaucoup de bruit pour rien ? ». *Revue française d'économie*. 21/2, 55–73, 2006. <https://www.persee.fr/doc/rfecco_0769-0479_2006_num_21_2_1596>. 18.1.2023.

(MAC) RUBIN 2011 : RUBIN, Goulvain. *Introduction à la macroéconomie. Cours et exercices*. Paris: Presses Universitaires de France, 2011.

(MIC) BERNIER, VÉDIE 2005 : BERNIER, Bernard et Henri-Louis VÉDIE. *Initiation à la microéconomie*. Paris: Dunod, 2005.

Јелена Јаховић

СУБЈУНКТИВ У ФРАНЦУСКОМ ЈЕЗИКУ ЕКОНОМИЈЕ

Резиме

У раду се истражују вредности француског субјунктива у економском дискурсу. Будући да је реч о начину чија је комплексна употреба условљена различитим семантичким и синтаксичким факторима и представља велики изазов за алофоне говорнике, рад има за циљ да покаже разноликост његових употреба у језику струке. Корпус на којем је истраживање вршено сачињен је од примера ексцерпираних из универзитетских уџбеника и научних чланака еминентних часописа из области микроекономије, макроекономије и међународне економске политике. Резултати истраживања потврђују почетну хипотезу да разноликост употреба субјунктива у језику струке не заостаје нимало за општим језиком упркос општој тенденцији ка неутралности и објективности језика струке. Показало се и да су неке вредности фреквентније и у директној вези са дискурзивним обележјима тематских области у којима се јављају.

Кључне речи: језик струке, језик економије, француски језик, субјунктив, модалне вредности